

MINISTERE AUPRES DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET ET DES FINANCES

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

BP V 169 Abidjan - Tél : 20-21-15-19

**DIRECTION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS
DES MONTAGNES, DU WOROBA-OUEST ET DU DENGUELE
MAN**

**RAPPORT D'ACTIVITES
EXERCICE 2019**

Elaboré par :
KESSE GERARD,
Directeur Régional

Janvier 2020

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DE LA DIRECTION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DES MONTAGNES DU WOROBA OUEST ET DU DENGUELE BASEE A MAN	3
II – LIGNES A MARCHES EN 2019.....	5
III - MARCHES PASSES EN 2019	7
IV - MARCHES APPROUVES EN 2019	11
V- SUIVI DE L'EXECUTION	12
VI- DOSSIERS EN COURS	13
VII- CONTRAINTES, DIFFICULTES ET PROPOSITIONS	14
VIII- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020.....	14

Le présent document constitue le rapport d'activités de l'exercice 2019, de la Direction Régionale des Marchés Publics (DRMP) des Montagnes, du Woroba-Ouest et du Denguélé, basée à Man. Il présente l'ensemble des activités menées par cette Direction au cours de l'exercice budgétaire 2019.

I) ZONE DE COMPETENCE ET MISSIONS

1) Couverture territoriale de la Direction Régionale

La Direction Régionale des Marchés Publics des Montagnes, du Woroba Ouest et du Denguélé basée à Man, appelée Direction Régionale des Marchés Publics de Man couvre :

- ✓ Six (6) régions (Tonkpi, Guémon, Cavally, Bafing, Kabadougou et Folon) ;
- ✓ 22 départements ;
- ✓ 37 communes.

2) Missions

Les Directions régionales des marchés publics assurent la mission de contrôle des marchés publics en région. D'une manière générale, elles veillent au respect de l'obligation de passer marché dans leurs zones de compétence.

Les missions prioritaires confiées aux Directions régionales des marchés publics sont résumées comme suit :

1. Faire respecter les dispositions du Code des marchés publics en région ;
2. Apporter l'appui technique nécessaire aux structures locales assujetties au Code des marchés publics, en vue du respect de l'obligation de passer marché au regard du code des Marchés Publics ;
3. Former les acteurs locaux (administrateurs de crédits délégués, ordonnateurs, collectivités territoriales et opérateurs économiques, etc) aux procédures des marchés publics,

Dans l'accomplissement de ses missions, la Direction Régionale des Marchés Publics basée à Man a eu pour tâches quotidiennes, au cours de l'exercice 2019 :

- La validation des plans de passation des marchés ;
- La validation des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) ;
- La participation aux opérations de dépouillement des plis, d'analyse et de jugement des offres ;
- La validation et la numérotation des projets de marchés ;
- La validation des dossiers d'approbation ;
- L'instruction les demandes de procédures dérogatoires (marchés de gré à gré, appel d'offres restreints, avenants, conventions, etc) et de résiliation ;
- La formation des acteurs des marchés publics.

3) Ressources humaines

Pour accomplir ses missions, la DRMP Man, dirigée par un Directeur Régional, dispose du personnel suivant :

- ✓ 3 chargés d'études ;
- ✓ 1 assistante de direction ;
- ✓ 1 chauffeur
- ✓ du personnel d'appui non fonctionnaire (1 agent de transmission ; 1 technicien de surface et des vigiles)

4) Moyens matériels

- Locaux :

Les locaux abritant la Direction régionale sont situés à Man, au quartier Commerce, au premier étage du bâtiment administratif de la mini Cité financière, à proximité des bureaux de la mairie de Man. Ils comprennent :

- ✓ un (1) bureau du Directeur Régional (DR) avec une salle d'eau ;
- ✓ un (1) secrétariat du DR ;
- ✓ deux (2) bureaux pour les Chargés d'Etudes ;
- ✓ une (1) salle de réunion ;
- ✓ une (1) salle d'eau et
- ✓ un (1) hall)

- Matériel informatique :

La Direction dispose de cinq (5) ordinateurs de bureau et cinq (5) imprimantes en bon état de fonctionnement. Elle dispose également de deux (2) ordinateurs portables, des matériels de bureau et de formation.

- SIGMAP :

Le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP), applicatif de gestion électronique des opérations sur marchés publics, est déployé sur deux (2) ordinateurs de bureau et sur un (1) ordinateur portable.

- Réseau internet :

Tous les cinq (5) ordinateurs de bureau de la DRMP sont connectés à l'internet, soit par câble soit par le réseau Wifi.

- Matériel roulant :

Le service dispose d'un véhicule de service de type 4X4, acquis le 10 décembre 2013, pour assurer le déplacement des agents lors des opérations auprès des autorités contractantes. Une moto acquise en Mai 2017 permet à l'agent de transmission d'exécuter ses tâches quotidiennes. L'ensemble du matériel roulant est en bon état de fonctionnement.

II) LIGNES A MARCHES EN 2019

1) Point des lignes à marché par autorité contractante

Le tableau ci-après récapitule le point des lignes à marché pour l'année 2019, par structure.

RECAPITULATIF DES LIGNES A MARCHÉ POUR L'ANNEE 2019					
N°	Autorité contractante	Lignes à marché		Lignes à marché validées	
		Montant	Nombre	Montant	Nombre
1	CR du Tonkpi	1 870 417 000	23	1 870 417 000	23
2	CR du Guémon	1 285 722 000	23	1 285 722 000	23
3	CR du Kabadougou	1 239 450 000	28	1 239 450 000	28
4	CR du Folon	1 204 053 000	15	1 204 053 000	15
5	CR du Cavally	1 203 999 000	27	1 203 999 000	27
6	CR du Bafing	1 276 990 639	26	1 276 990 639	26
7	Mairie de Man	943 881 000	22	943 881 000	22
8	Mairie de Sangouiné	96 007 000	8	82 347 000	8
9	Mairie de Biankouma	59 332 000	11	59 332 000	11
10	Mairie de Gbonné	100 531 000	11	100 531 000	11
11	Mairie de Logoualé	56 640 000	9	56 640 000	9
12	Mairie de Danané	19 331 000	7	19 331 000	7
13	Mairie de Zouan-Hounien	94 400 000	15	94 400 000	15
14	Mairie de Bin-Houyé	66 843 000	11	66 843 000	11
15	Mairie de Sipilou	–	–	–	–
16	MAC-Man	158 271 823	8	158 271 823	8
17	Université de Man	814 890 601	35	814 890 601	35
18	PURRAR-TGC	22 420 000	1	22 420 000	1
19	PROPACOM	11 327 530 386	20	11 327 530 386	20
20	PRFM/Man	–	–	–	–
21	Mairie de Bangolo	45 003 000	11	45 003 000	11
22	Mairie de Duékoué	216 947 000	13	216 947 000	13

23	Mairie de Guiglo	179 782 000	15	179 782 000	15
24	Mairie de Kouibly	71 465 000	10	71 465 000	10
25	Mairie de Facobly	103 347 000	8	103 347 000	8
26	Mairie de Bolequin	161 227 000	19	161 227 000	19
27	Mairie de Toulepleu	134 894 000	18	134 894 000	18
28	Mairie de Taï	102 609 000	11	102 609 000	11
29	Mairie de Touba	87 440 000	8	87 440 000	8
30	Mairie de Koonan	52 629 580	7	52 629 580	7
31	Mairie de Ouaninou	–	–	–	–
32	Mairie de Guintéguela	–	–	–	–
33	Mairie de Booko	81 604 000	12	81 604 000	12
34	Mairie de Borotou	97 426 000	10	97 426 000	10
35	Mairie de Bako	86 935 000	10	86 935 000	10
36	Mairie de Séguélon	64 114 000	9	64 114 000	9
37	Mairie de Tiémé	85 826 000	16	85 826 000	16
38	Mairie d'Odienné	209 954 000	12	209 954 000	12
39	Mairie de Seydougou	32 050 000	8	32 050 000	8
40	Mairie de Dioulatiedougou	94 033 000	13	94 033 000	13
41	Mairie de Goulia	–	–	–	–
42	Mairie de Gbéléban	131 245 000	11	131 245 000	11
43	Mairie de Samatiguila	83 030 000	7	83 030 000	7
44	Mairie de Madinani	–	–	–	–
45	Mairie de Minignan	116 177 000	18	116 177 000	18
46	Mairie de Tienko	85 338 000	10	85 338 000	10
47	Mairie de Kaniasso	127 757 833	20	127 757 833	20
TOTAL		24 310 202 862	576	24 296 542 862	576

Tableau n°1 : Point des lignes à marchés traités en 2019 par la DRMP Man

* PURRAR-TGC : Programme d'Urgence de Réhabilitation et de Relance des Activités Rizicoles dans les Régions du Tonkpi, du Guémon et du Cavally.

* PROPACOM-OUEST : Projet d'appui à la Production Agricole et à la Commercialisation -extension Ouest

*MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

2) Lignes soumises à marché par type de structure.

Type de structure	Nombre de lignes soumises à marché	Montant total des lignes soumises à marché (FCFA)
Administration (Maison d'arrêt et de correction de Man)	8	158 271 823
Collectivités	512	11 971 430 052
Projets (PURRAR-TGC et PROPACOM-OUEST) *	21	11 351 950 386
EPN (Université de Man)	35	814 890 601
TOTAL	576	24 296 542 862

Tableau n°2 : Récapitulatif des lignes à marchés traités en 2019

COMMENTAIRES :

576 lignes à marchés qui ont été notifiées aux différentes autorités contractantes représentant en valeur **24 296 542 862 FCFA**.

De cette planification, **248 marchés d'une valeur globale de 8 515 727 806 FCFA TTC**, ont été passés.

III) MARCHES PASSES EN 2019

Le point des marchés passés en 2019 se résume comme suit :

- ❖ 248 marchés passés dont
 - 208 marchés de travaux ;
 - 36 marchés de fournitures ;
 - 04 marchés de prestations

- ❖ 175 opérations de passation
 - 149 appels d'offres ouverts (AOO) ;
 - 18 appels d'offres restreints (AOR) ;
 - 00 marchés de gré à gré ;
 - 06 avenants ;
 - 00 Procédures Simplifiée à compétition Ouverte (PSO) ;
 - 00 Procédure Simplifiée à compétition Limitée (PSL) ;
 - 02 Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Gain réalisé par les procédures

Le gain théorique lors des procédures de mises en concurrence (AOO, AOR, PSO et PSL) est la différence entre l'estimation du marché et le montant attribué. Pour l'exercice 2019, l'ensemble des 248 marchés passés (tous modes de passation) représente en valeur **8 515 727 806 FCFA TTC**, pour une estimation de **9 648 240 752 FCFA TTC**.

Le gain ainsi réalisé pour l'Etat représente la somme de **1 132 512 946 FCFA**, soit 13,30% du montant des marchés passés.

1) Marchés passés par appels d'offres ouverts

L'appel d'offres ouvert est la procédure la plus utilisée par les autorités contractantes pour exécuter leurs dépenses. En effet, sur **175** opérations de passation, **149** portent sur des appels d'offres ouverts, soit un taux de **85,14 %**.

Le montant des marchés attribués par appels d'offres ouverts représente en valeur **7 161 492 958 FCFA TTC** soit **84,09 %** du montant des marchés attribués en 2019.

Répartition des appels d'offres ouverts selon le type de structures en 2019

Type de structures	Travaux	Fournitures	Prestations	Total
Communes	47	04	00	51
Régions	84	09	00	93
Projets	00	00	02	02
Administration	00	02	00	02
EPN	00	00	01	01
Total	131	15	03	149

Tableau n° 3 : Nombre d'appels d'offres ouvert par type d'autorité contractante et par type de marché

On notera que la quasi-totalité des appels d'offres ouverts a été lancée par les collectivités territoriales avec exactement 96,64 % des appels d'offres ouverts lancés (144 sur 149).

Treize (13) appels d'offres, tous lancés par des collectivités ont été déclarés infructueux, pour absence soit de plis, soit d'offres conformes aux critères d'attribution. Ils ont tous été relancés.

2) Marchés passés par les procédures dérogatoires

a) Le recours aux appels d'offres restreints

Les appels d'offres restreints ont généralement été utilisés pour passer des marchés relatifs à l'achat de carburant et aux prestations intellectuelles.

Au titre de l'exercice 2019, On enregistre dix-huit (18) appels d'offres restreints répartis comme suit :

- douze (12) relatifs à l'achat de carburant, dont onze (11) par des collectivités territoriales et un (1) par l'Université de Man.
- deux (02) relatifs à des travaux, dont un (01) par une collectivité territoriale (mairie de Tienko) et un (1) autre par le projet PROPACOM Ouest ;
- quatre (04) relatifs à des prestations intellectuelles, tous lancés par deux (02) projets (PROPACOM et PURRAR-TGC).

Le montant cumulé des marchés issus de ce mode de passation est évalué à 1.309.134.848 FCFA TTC.

b) Le recours aux marchés de gré à gré

Une demande d'autorisation de passer quatre marchés de gré à gré initiée par la mairie de Man et portant sur des travaux de construction d'infrastructures communales n'a pas été accordée, pour non-respect de la procédure.

c) Le recours aux avenants

Le nombre de demandes d'autorisation d'avenants enregistrées est de onze (11).

On note six (06) relatives à des avenants sans variation du montant du marché initial (changement d'imputation budgétaire) et qui ont toutes été accordées.

Un (1) avenant avec incidence financière a été refusé par le Ministre en charge des marchés publics.

Pour l'instruction des quatre (4) autres requêtes, des demandes de pièces complémentaires ont été adressées aux autorités contractantes.

Le tableau ci-après présente les avenants, tous sans incidences financières accordés en 2019.

N°	N° du marché de base	Objet du marché	Autorité contractantes	Titulaires	Objet de l'avenant	Observations
1	2017-0-2-1635/04-15	Travaux de construction de d'un bâtiment de trois (3) classes +bureau+latrines à Kahala (lot 1)	Conseil Régional du Bafing	CANAAN PRESTATIONS	Changement d'imputation budgétaire	9201/2212 Au lieu de 9202/2212
2	2017-0-2-1636/04-15	Travaux de construction de d'un bâtiment de trois (3) classes +bureau+latrines à Dienguéré (lot 2)	Conseil Régional du Bafing	ATLANTIC CONSTRUCTION	Changement d'imputation budgétaire	9201/2212 Au lieu de 9202/2212
3	2017-0-2-1637/04-15	Travaux de construction d'un bâtiment de trois (3) classes + bureau + latrines à Somana (lot 3)	Conseil Régional du Bafing	TIAWERT SARL	Changement d'imputation budgétaire	9201/2212 Au lieu de 9202/2212
4	2017-0-2-1638/04-15	Travaux de construction d'un bâtiment de trois (03) classes + bureau + latrines à Worossanisso (lot 4)	Conseil Régional de Bafing	DIOMANDE LOSSE	Changement d'imputation budgétaire	9201/2212 Au lieu de 9202/2212
5	2017-0-2-1639/04-15	Travaux de construction d'un bâtiment de trois (03) classes + bureau + latrines à Tienfou (lot 5)	Conseil Régional du Bafing	GAHIE KOREZELE YVETTIE	Changement d'imputation budgétaire	9201/2212 Au lieu de 9202/2212
6	2017-0-2-1640/04-15	Travaux de construction d'un bâtiment de trois (03) classes + bureau + latrines à Tienfou (lot 6)	Conseil Régional du Bafing	KARIM BAMBA	Changement d'imputation budgétaire	9201/2212 Au lieu de 9202/2212

Tableau n°4 : Point des avenants accordés en 2019

3) Marchés passés par les procédures concurrentielles simplifiées

Les procédures concurrentielles simplifiées, permettent aux autorités contractantes de recourir à la concurrence pour les montants inférieurs aux seuils de passation des marchés. Elles sont encadrées réglementairement par l'arrêté 112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016.

3-a) Procédures Simplifiées de demande de Cotation (PSC)

La Procédure simplifiée de demande de Cotation (PSC) consiste à formuler une demande de cotation auprès de trois (3) fournisseurs, en vue d'attribuer un marché financé sur une ligne à marché dont la dotation est inférieure à trente millions (30 000 000) FCFA.

Il est difficile d'établir un bilan exhaustif des marchés passés par la Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), dans la mesure où l'usage de cette procédure ne fait pas intervenir la Direction Régionale des Marchés Publics (DRMP).

L'autorité contractante gère toute la phase de passation à son niveau et la DRMP n'intervient qu'en cas de besoin.

En revanche, la DRMP intervient dans l'octroi des autorisations de cotation auprès d'un ou de deux fournisseurs. En 2019, c'est au total 308 demandes qui ont été traitées par la Direction régionale. Ces demandes d'une valeur de 354 642 569 FCFA TTC, ont toutes été accordées et portaient exclusivement sur l'achat de carburant.

Elles sont résumées dans le tableau ci-après.

Types de structures	Nombre de demande de cotation auprès d'un fournisseur	Nombre de demandes accordées	Montants autorisés (FCFA TTC)
Administration	304	304	288 375 569
Communes	4	4	66 267 000
TOTAL	308	308	354 642 569

Tableau n°5 : Point des autorisations de cotation auprès d'un fournisseur en 2019

3-b) Procédures Simplifiées à compétition Limitée (PSL)

La DRMP de Man n'a suivi aucune procédure simplifiée à compétition limitée (PSL) au titre de l'exercice budgétaire 2019.

3-c) Procédures Simplifiées à compétition Ouverte (PSO)

La DRMP de Man n'a suivi aucune procédure simplifiée à compétition ouverte (PSO) au titre de l'exercice budgétaire 2019.

4) Délais de passation des marchés

Les délais de passation des marchés sont gérés et compilés dans l'application interne, développé et intégré au SIGMAP. Pour rappel, le délai réglementaire de passation des marchés est de 88 jours.

IV- MARCHES APPROUVES EN 2019

C'est globalement **194 marchés**, d'un montant de **6 572 881 313 FCFA TTC** qui ont été approuvés au cours de l'année 2019.

Ces marchés sont issus essentiellement des collectivités territoriales. En effet, la part des collectivités est de 177 marchés d'une valeur de 6 095 375 621 FA TTC. Ce qui représente respectivement en nombre et en valeur 91,23% et 92,73% des marchés approuvés.

Par ailleurs, les marchés de travaux occupent une grande part des marchés approuvés, avec 81,95% en nombre et 75% en valeur.

Les deux tableaux ci-après récapitulent les informations sur les marchés approuvés.

	Travaux	Fournitures	Prestations	Avenants	Total
Nombre des marchés approuvés	153	31	4	6	194
Montant des marchés approuvés	4 874 088 964	1 474 141 557	224 550 792	-	6 572 881 313

Tableau n°6 : Marchés approuvés par type en 2019

Régions	Travaux		Fournitures		Prestations		Avenants
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Administration	-	-	12	152 954 900	-	-	-
Projets	-	-	-	-	3	109 970 500	-
EPN	-	-	1	100 000 000	1	114 580 292	-
Communes	26	735 242 701	6	254 200 000	-	-	-
Régions	127	4 138 846 263	12	967 086 657	-	-	6
Total	153	4 874 088 964	31	1 474 241 557	4	224 550 792	6

Tableau n°7 : Répartition des marchés approuvés par type de structures en 2019

V - SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES

1- Demandes d'avenants

Le point des avenants est résumé comme suit :

- 11 demandes d'avenants traitées ;
- 06 demandes d'avenants sans incidence financière accordées ;
- 01 demande d'avenant avec incidence financière refusée par le Ministre en charge des marchés publics ;
- 04 demandes en cours d'instruction (demande de pièces complémentaires adressée à autorité contractante)

Le tableau n°4 ci-dessus, récapitule les informations relatives aux avenants accordés.

2- Demandes de résiliation de marché

En 2019, plusieurs demandes de résiliation ont été réceptionnées et sont en instruction par la DRMP-Man. Parmi ces demandes, quatre (04) marchés du projet PURRAR-TGC ont été résiliés, tous pour nécessités de service.

Le tableau ci-dessous, récapitule les informations relatives aux marchés résiliés.

N° du marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché (FCFA TTC)	Délai d'exécution (Mois)
2012-0-2-1358/07-18	Travaux de réhabilitation de bas-fonds de Kouan-Houlé 1 dans le département de Danané	IVOIRE TECHNOLOGIES NOUVELLES (ITN)	8 784 382	02
2012-0-2-1362/07-18	Travaux de réhabilitation de bas-fonds de Mahapleu 2 et Mahapleu 4 dans le département de Danané	IVOIRE TECHNOLOGIES NOUVELLES (ITN)	9 555 227	02
2013-0-2-1206/07-18	Travaux de réhabilitation de bas-fonds de Zialé dans le département de Zouan-Hounien	Groupement ETBPSIE/ITN	6 317 201	02
2013-0-2-1301/07-18	Travaux de réhabilitation de bas-fonds de Pepleu dans le département de Zouan-Hounien	Groupement ETBPSIE/ITN	6 774 828	03

Tableau n°8 : Situation des marchés résiliés en 2019

VI- DOSSIERS EN COURS

1- Demande de résiliation de marchés

Des demandes portant sur la résiliation de plusieurs marchés ont été réceptionnées et sont en cours d'instruction par la DRMP. Il s'agit des marchés de travaux.

- ✓ 6 marchés du Conseil Régional du Bafing ;
- ✓ 1 marché de la Direction Régionale de la Construction, de l'Urbanisme du Tonkpi

2- Opérations de passation en cours

- Appels d'offres en cours

L'appel d'offres relatif à l'achat des denrées alimentaires pour les détenus de la maison d'arrêt et de correction de Man a été lancé par anticipation dans le journal des marchés publics n°1542 du 10 décembre 2019. L'ouverture des plis est prévue pour le 10 janvier 2020. Ledit appel d'offres est lancé sur la base des informations de la gestion 2019. Les montants attribués seront éventuellement rectifiés au moment de l'élaboration des projets de marchés quand le budget 2020 sera notifié.

Certains appels d'offres lancés en 2019 seront ouverts en janvier 2020.

Le tableau ci-après retrace les appels d'offres en cours :

N° d'ordre	N° AO	Autorité Contractante	Objet de l'appel d'offres	Date d'ouverture
1.	F 330 /2019	MAC MAN	Fourniture de denrées alimentaires à la maison d'arrêt et de correction de Man.	10/01/2019
2.	T 925/2019	CR DU BAFING	Travaux de construction de logement de sage-femme	17/01/2020
3.	T 926/2019		Travaux de construction de foyers des jeunes	
4.	T 927/2019		Travaux de construction de logements d'infirmiers	
5.	T 928/2019	CR DU BAFING	Travaux d'extension du réseau électrique de la localité de Madina.	17/01/2019
6.	T 929/2019		Travaux de construction d'un bâtiment de sapeurs-pompiers à Touba 2 ^{ème} tranche.	
7.	T 930/2019		Travaux d'achèvement du centre de santé de Gouloutoulo Sous-préfecture de Ouaninou.	
8.	T 931/2019	MAIRIE D'ODIENNE	Travaux de construction de l'hôtel de ville et de la réhabilitation de la clôture de la mairie d'Odienné.	21/01/2020
9.	T 933 /2019	CR DU TONKPI	Travaux de construction d'infrastructures scolaires secondaires dans la Région du Tonkpi.	21/01/2020
10.	T 943/2019	MAIRIE DE GBELEBAN	Travaux de construction d'un réceptif hôtelier à Gbéleban	24/01/2019
11.	T 944 /2019		Travaux de construction d'un abattoir moderne à Gbéleban.	
12.	T 948/2019		travaux de réhabilitation de l'EPP 1 de Gbéleban.	

Tableau n°9 : Opérations de passation en cours

VII- CONTRAINTES, DIFFICULTES ET PROPOSITIONS

Les difficultés rencontrées par la Direction Régionale dans sa mission, limitent l'efficacité de ses actions. Ces difficultés de divers ordres, se résument comme suit :

Au niveau du personnel : insuffisance du nombre de chargés d'études ; d'où la demande d'affectation d'un nouveau chargé d'études ;

Au niveau de la formation : inexistence de moyens financiers pour la formation des acteurs des marchés publics en région; d'où la demande de mise à disposition de moyens pour assurer la formation des acteurs en 2020 ;

Au niveau des moyens de déplacement : insuffisance des moyens de déplacement au vu de la très vaste zone de compétence de la DRMP Man ; d'où la demande de la mise à disposition d'un deuxième véhicule de type tout terrain.

VIII- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020

L'année 2020, marquera l'avènement d'un nouveau Code des marchés publics avec plusieurs innovations axées essentiellement sur la responsabilisation de tous les acteurs des marchés publics avec le retrait de la DMP des Commissions d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres. (COJO).

En vue d'une bonne maîtrise de ce nouveau cadre réglementaire, il sera plus que nécessaire d'organiser à l'intention de tous les acteurs, en région des séances d'information, de formation et de sensibilisation.

Fait à Daloa, le 06 janvier 2019

Le Directeur Régional

KESSE GERARD

ANNEXES

Tableaux récapitulatifs de toutes les opérations